



LIGUE DE BOURGOGNE DE FOOTBALL DISTRICT DE CÔTE-D'OR DE FOOTBALL

Aide à la rédaction de la dissertation en arbitrage

Ressource également disponible sur <http://www.arbitre.com>

27/11/2007
Jean-François Rigollot
Formateur des Jeunes Arbitres

Sommaire

Introduction :	3
Préambule :	3
La Forme :	4
La Structure :	4
L'Introduction :	4
Le développement.....	4
La conclusion	5
L'orthographe, la grammaire et la syntaxe	5
Le Vocabulaire	5
Le Fond : sujet technique = connaissances techniques.....	6
Exemples de sujet.....	6
Principes	6
Citations et références	6
Exemples :	6
Approximations :	6
Le Fond : sujet général = connaissance du monde de l'arbitrage et personnalité	7
Exemples de sujet.....	7
Principes	7
But	7
Méthode.....	7
Conclusion	8

Introduction :

La dissertation en arbitrage, technique et/ou générale, est une épreuve théorique obligatoire pour les concours de la Fédération Française de Football (Candidat Arbitre Fédéral, Candidat Assistant Fédéral, Candidate Arbitre Fédérale, Candidat Jeune Arbitre de la Fédération) et pour certains concours dans les Ligues Régionales, particulièrement pour les Candidats Arbitres de Ligue L3.

Pour certains d'entre vous, le milieu scolaire et déjà plus ou moins loin, et vous n'avez peut être jamais été trop familiarisé avec la dissertation et ce terme vous préoccupe quelque peu ; le but de ce document est de le démystifier.

L'aide présentée ici ne se veut pas être un carcan, votre production devant également refléter votre personnalité, mais plutôt un ensemble de conseils et d'aides afin que vous appréhendez au mieux ce qui est attendu de vous par les instances du football. Tout d'abord sur la forme puis sur le fond en distinguant sur ce point la dissertation technique de la dissertation générale.

Préambule :

La dissertation n'est pas notée sur sa longueur mais sur la richesse de son contenu, il vaut mieux écrire peu de choses pertinentes que de tenter d'édulcorer et diluer ses propos pour avoir une longueur qui paraît plus respectable.

Un sujet qui tient en 2 mots n'est pas forcément plus difficile qu'un sujet de plusieurs lignes.

L'esprit de conciliation et le « fayotage » ne sont pas de mise et sont le meilleur moyen d'être sanctionné d'une note qui serait sous évaluée par rapport au reste du contenu.

Il n'est pas recherché votre maîtrise de la langue française mais seulement de voir que vous l'utilisez suffisamment bien et que vous avez des connaissances en arbitrage.

La Forme :

Il n'est pas demandé d'utiliser de grandes phrases littéraires truffées de figures de style complexes, mais tout simplement de respecter quelques conventions simples : la structure, l'orthographe, la grammaire et la syntaxe, et le vocabulaire.

Pour illustrer les propos théoriques qui suivent, il sera parfois introduit des fragments de dissertations réelles.

La Structure :

La structure, également appelée plan est l'organisation des idées exposées dans la dissertation. C'est aussi un outil pour organiser le contenu au brouillon.

L'Introduction :

Il s'agit d'un court paragraphe de 10 lignes maximum qui :

1. Introduit brièvement le sujet *Tout comme un but marqué ou un coup de pied de réparation, une exclusion est un temps fort du match.*
2. Présente le plan de la dissertation *Premièrement, nous rappellerons le texte de la Loi XII quant à l'exclusion, pour ensuite détailler ses particularités lorsqu'elle intervient avant le coup d'envoi de la rencontre.*

Le plan est parfois donné dans le sujet de la dissertation, dans ce cas le mieux est de s'y tenir scrupuleusement. Lorsque ce n'est pas le cas, là encore il n'est pas demandé d'élaborer quelque chose de compliqué mais juste de définir 2 ou 3 parties (pas plus !)

Le développement

Les termes utilisés dans le sujet ont également une importance pour établir le plan :

- « Discutez l'intérêt de *l'arbitrage vidéo* » : on attend
 - une partie où il est expliqué l'intérêt que l'on voit à cette chose : *pour les ballons franchissant la ligne de but, si une faute est commise dans ou hors de la SDR*
 - une autre où il est expliqué que dans certains cas elle ne sert à rien : *pour apprécier un fait de jeu laissé à l'appréciation de l'arbitre*
 - éventuellement une 3ème partie synthétique et comparative des 2 précédentes
- « Identifier » : Il s'agit d'une partie unique et totalement objective pour lister des idées ; cette partie sera complétée par une ou deux autres selon le sujet.
- « Analyser » : souvent après une partie d'identification, cette partie permet de préciser ce que l'on a isolé et de donner son opinion

- « Expliquez » ou « détaillez » : souvent après une partie d'identification, cette partie permet de préciser quelques cas ou exceptions à ce qui a été mentionné avant, sans toutefois vous demander une opinion
- « Que pensez-vous », « que feriez-vous », « d'après vous », etc. sont des questions qui vous demandent de vous impliquer dans le développement et de parler à la première personne.
- Attention : cas particulier : « Comment expliquez-vous que ? » est une question qui demande également une implication personnelle bien qu'elle utilise le terme « expliquer »

Entre les parties, une courte phrase dite de transition est toujours la bienvenue, pour montrer que l'on en clôt une et qu'on en débute une nouvelle avec une certaine logique dans l'exposé

Toutefois, avant même de pénétrer sur le terrain, l'arbitre peut être amené à prononcer une exclusion ; les joueurs ainsi exclus sont appelés « joueurs interdits ».

La conclusion

Il s'agit maintenant, une fois que toutes les idées ont été exposées de rappeler brièvement tout ce qui a été développé par une phrase ou proposition par partie.

L'exclusion, temps fort d'une rencontre est très précisément définie dans ses causes et ses conditions d'application dans la Loi XII ; définition complétée par la Loi III en ce qui concerne sa survenue avant le coup d'envoi.

L'orthographe, la grammaire et la syntaxe

Là encore, il ne s'agit pas de produire un écrit digne d'un agrégé de lettres. Il sera facilement pardonné des fautes sur des mots complexes, mais pas des énormités qui auront tôt fait de provoquer le courroux du correcteur :

- Accords sujet/verbe
- Accords adjectif/nom
- Pluriels irréguliers courants
- Les mots voisins (a/à, on/ont, sur/sûr, etc.)

Pour la syntaxe, il faut également s'en tenir aux bases et proscrire absolument tout langage télégraphique, SMS ou MSN.

Cependant, dans le cas où il peut intervenir dans le développement des choses longues et lourdes à lister en faisant des phrases (motifs des sanctions administratives, modalités d'exécution des remises en jeu, etc....), il est toujours possible de recourir à des listes à puces.

Le Vocabulaire

Toujours dans le même esprit de simplicité, il n'est pas nécessaire de chercher des mots que seuls les académiciens connaissent.

Néanmoins, pour la spécificité du domaine de l'arbitrage, il peut être utile d'utiliser certaines abréviations. Si certaines sont indiscutables (FIFA, UEFA, DNA, etc.), les plus spécifiques (CFI, BâT,

*Document à usage pédagogique de la Commission d'Arbitrage du District de Côte d'Or de Football
Mis en ligne par son auteur pour la formation personnelle des arbitres*

SRCP18, etc.) doivent d'abord être inscrites une première fois en toutes lettres avant d'utiliser les abréviations.

Le Fond : sujet technique = connaissances techniques

Exemples de sujet

- Le remplacement / Le remplaçant
- L'exclusion / Les sanctions administratives
- Le coup de pied de réparation / L'épreuve des tirs au but
- L'exécution des coups francs / Le placement sur coup franc
- La spécificité du capitaine / La spécificité du gardien de but
- ...

Principes

Majoritairement, le sujet technique est un sujet de connaissance pur, c'est-à-dire qu'il ne fait appel à aucun jugement mais seulement à des savoirs relatifs à l'arbitrage.

Sur le fond, le sujet technique est certainement le plus difficile car c'est celui qui demande le plus de connaissances relatives à l'arbitrage et spécifiquement aux Lois du Jeu et à leurs amendements et interprétations : Décisions IFAB, Circulaires DNA, Règlements des Compétitions.

Citations et références

Il convient donc d'identifier tous ces éléments qui sont cités dans le développement. Il faut alors préciser une fois :

- Pour les Lois du Jeu : Le n° et le nom de la Loi
- Pour les décisions IFAB : Le n° et le nom de la Loi associée si on ne l'a pas déjà mentionné avant
- Pour les circulaires DNA : Le n° et le titre de la circulaire
- Pour les règlements des compétitions : Le nom de la compétition

Exemples :

- La Loi 8 (*Coup d'envoi et reprise du jeu*) prévoit des circonstances particulières...
- La décision IFAB 12.04 (*Fautes et comportement antisportif*) relative au tacle dangereux...
- La circulaire DNA 3.04 (*Décisions lorsqu'une équipe compte plus de 11 joueurs*) précise que...
- Le Règlement de la Coupe de France prévoit dans ce cas...

Approximations :

- Si vous connaissez le numéro de la Circulaire DNA mais pas son titre ou inversement, vous pouvez la citer de 3 façons :
 - « la Circulaire DNA n° x.yy stipule que »
 - « la Circulaire DNA relative à ... prévoit que »
 - « une Circulaire DNA de la Loi x indique que »
- Si vous savez que l'idée se trouve dans une Décision IFAB de telle Loi mais vous ne vous rappelez plus du numéro, vous pouvez dire « une Décision IFAB de la Loi x dit que »

- En revanche : si vous n'est pas sûr ou si vous ne savez pas un numéro ou un titre, ce n'est pas dramatique, vous indiquez juste le contenu, mais n'essayez en aucun cas de bluffer votre correcteur en inscrivant un numéro et/ou un titre sorti de votre imagination

Le Fond : sujet général = connaissance du monde de l'arbitrage et personnalité

Exemples de sujet

- La vidéo dans l'arbitrage
- L'arbitrage des jeunes par les jeunes
- L'arbitre un sportif au service du jeu
- Les consignes aux arbitres lors des grandes compétitions
- Le CTDA / Le CTRA
- ...

Principes

Le sujet général est plutôt une question de culture générale relative à l'arbitrage et à son actualité. Ainsi, le premier moyen de réussir une dissertation générale est-il de suivre de près l'actualité de l'arbitrage national, européen et mondial durant la saison précédent l'épreuve.

Ce qui est demandé dans ce genre de production est votre avis sur des sujets touchant à l'arbitrage afin de définir votre position vis-à-vis de la fonction et de l'environnement de l'arbitre.

But

Pour vous, candidat, cette dissertation doit vous permettre de présenter votre vision personnelle du thème abordé et de dévoiler ainsi votre personnalité.

Considérez cette partie de l'épreuve comme vous vous rendriez à un entretien d'embauche : il faut prouver que vous avez un minimum d'intérêt pour la fonction à laquelle vous postulez et que vous savez déjà un petit peu comment fonctionne l'entreprise que vous souhaitez intégrer.

Attention : en aucun cas il ne s'agit là d'essayer d'amadouer le correcteur en étant exclusivement admiratif de l'état actuel des choses et ne pas proposer de discuter le sujet, cela se voit très vite et risque de vous créer de désagréables surprises.

Méthode

Beaucoup plus libre que le sujet technique, le sujet général permet d'identifier des situations et de les commenter, voire de les discuter : il n'y a pas de vérité absolue dans ce type de dissertation. Il ne faut surtout pas hésiter à

- développer un questionnement au cours du développement

- s'engager et affirmer vos idées en parlant à la première personne.

De plus, la conclusion doit idéalement amener à sa toute fin à une interrogation qui se veut être, au vu des idées exposées précédemment, une piste à explorer pour améliorer la situation actuelle.

Conclusion

Voilà donc une présentation succincte de ce qui est attendu de l'arbitre devant rédiger une dissertation.

J'espère qu'effectivement, conformément à son but, cette aide a contribué à démystifier la dissertation et que vous pourrez désormais utiliser vos idées personnelles pour répondre aux questions posées lors des concours.

Bon courage pour les différentes épreuves !

Jean-François Rigollot